

29. Jan. 2009 17:01

BPILEROY

N° 1365 P. 1



Paris, le 30 Janvier 2009

Honorable Secrétaire Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que le Groupe BPI soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre compagnie.

La personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York est :

Monsieur Bernard HERVIER
Directeur Général Adjoint
Téléphone +33 (1) 55 35 71 56
E mail : bernard.hervier@groupe-bpi.com

Meilleures salutations,



Claude PAOLI
Président Directeur Général

Siège Social
16, rue Vivienne
75002 Paris
Tél. : 33 (0)1 55 35 70 00
Fax : 33 (0)1 55 35 75 00
E-mail : contact@groupe-bpi.com
www.groupe-bpi.com

BPI : SA au capital de 2.167.521 Euros
RCS : PARIS B 329 463 715 - Siret : 32946371500162 - NAF : 7022 Z